

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1 juillet

Etaient présents : Alain LIENARD, Maire
Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Adjoints
Stéphanie BARRE, Sandrine BRISON, Virginie GILLARD, Denise PENIN, conseillères municipales
François CASTEL, Frédéric DEBRUX, Michel DEMARQUET, Nicolas MONVOISIN, Pierre PERON, conseillers municipaux

Etait absente et excusée : Sylvie PHILIPPE (pas de pouvoir)

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal.
Signature des délibérations prises lors de la réunion du 27 mai.

Travaux Michel SAINT-MARTIN a proposé d'illuminer, dès cette année, tout l'axe principal de la commune (Rue de l'église - Rue de Maubeuge ; école, mairie, église) et de prévoir, année par année, des compléments d'illuminations sur les autres voies, afin d'éviter un saupoudrage de ces illuminations. **Accord à l'unanimité.**

Il a fait part de quelques remarques négatives reçues quant à l'entretien du village, de la réunion avec notre agent technique qui s'en suivit et de la décision prise de gérer les tâches à effectuer, agent par agent et sur fiches journalières. Réparation de la tombe à caveau ouvert, au cimetière.

Il a rendu compte de l'avis négatif donné par la commission de sécurité, concernant la salle des fêtes et des modifications demandées (rideaux interdits devant les issues, rampe d'éclairage à résistance non testée, sas entre atelier et salle des fêtes sans porte coupe-feu, enfants qui mettent leurs serviettes dans le couloir école/sdf ce qui ne fait plus qu'une entité, pas de téléphone fixe, pas de convention de location exigée depuis 2009 ...).

Finances Patrick CHARPENTIER a présenté la DM nécessaire à l'achat des illuminations, le crédit initialement prévu étant insuffisant. Il a aussi précisé que la commune refusait de régler les 131 870 euros demandés par la CAMVS pour le chemin du Faulx car le différend portant sur un peu moins de 10 000 euros n'a toujours pas été étudié par les services compétents de la CAMVS. Ensuite, il a présenté un tableau reprenant les dépenses afférentes aux rythmes scolaires et, eu égard à l'importance du coût (7 645.98 euros à charge de la commune), demandé au conseil de se prononcer sur une éventuelle participation parentale. **Gratuité maintenue sur la période subventionnée par l'Etat.** Le bilan financier de la fête des trois trèfles a été présenté (le déficit est passé de 6 700 euros en 2012 à 5 200 euros en 2014). Cette dépense n'inclut pas la location du chapiteau annuellement décomptée de notre fonds de concours.

Patrick CHARPENTIER a fait le bilan du budget communal après le premier semestre, fait le point sur l'épargne communale du début de mandat (116 894€) et a proposé au conseil de se prononcer sur la subvention demandée par le comité des fêtes pour la chasse à l'oeuf (refus car une subvention versée suite à une manifestation l'est pour préparer financièrement la manifestation suivante ce qui n'est plus le cas du comité des fêtes) et sur un subventionnement du CLSH (6 euros par enfant et par semaine pour le CLSH de Pont sur Sambre, sur présentation d'une facture acquittée ; et pas de versement si la famille est débitrice au point de vue de la restauration scolaire).

Fêtes et cérémonies Grégory BELAZIZ a dit sa satisfaction quant à l'implication des collègues lors de la fête des 3 trèfles, notamment pour le rangement du lendemain. Il a fait le bilan de l'animation du 29 juin (exposition de vieux tracteurs) et prévu la cérémonie de dépôt de gerbe, le 14 juillet à 11h. Il a continué avec les manifestations prévues pour le 70ème anniversaire de la libération de notre commune, début septembre et présenté le spectacle qui sera offert à nos écoliers pour la fin d'année, le 12 décembre. Il a présenté l'agenda de couleur bordeaux qui remplacera le calendrier de fin d'année.

Le 22 octobre repas des aînés à l'extérieur : journée spéciale Cloclo et Dalida. GB va étudier avec les Canailloux, la possibilité d'un repas couscous à la salle des fêtes le 22 novembre pour les aînés également.

Ruralité, communication, culture, lien social Jacques DECOURTRAY a fait l'état de l'avancement des travaux souhaités par sa commission suite à une visite dans la commune, le 10 juin. Il a rappelé le souhait de sa commission de ne pas faire entretenir par le personnel communal, les terrains plantés devant les habitations sises chemin du Faulx (**accord à l'unanimité** avec une position municipale claire : si le riverain d'un talus communal souhaite que des plantes y soient plantées, la commune les paie mais le riverain demandeur en assure l'entretien). Il a dit sa satisfaction de voir que de nombreux habitants soucieux de leur environnement

entretiennent volontairement la part de terrain communal devant chez eux. Le contenu du prochain bulletin municipal a été arrêté (articles pour le 21 juillet) et le début de modification du site internet de la commune (accord unanime pour les deux devis de FRESHPIX)

Il a donné les orientations arrêtées par le CCAS.

Ensuite, les activités proposées dans le cadre des Ateliers du Pavillon, par la CAMVS, à la médiathèque, ont été listées tout comme celles délocalisées proposées pour nos 14-17 ans cet été (ceux-ci ont été informés directement).

Vie scolaire

Alain LIENARD a proposé différentes mesures pour améliorer le temps éducatif de la restauration : changement de fournisseur (API), **accord à l'unanimité**, repas servis dans la salle des fêtes à la rentrée prochaine, hygiène accrue (port de charlottes et de tabliers jetables); pour améliorer les flux d'élèves (ATSEM à chaque sortie de 11h30 à 11h45, de 15h15 à 15h30 le lundi et le vendredi, de 16h à 16h15 le mardi et le jeudi); pour diminuer les tickets blancs à la cantine, on dépasse régulièrement les cent repas en retard de paiement (gestion en mairie par LD, avec dépassement autorisé de seulement une semaine soit 4 tickets). Un règlement afférent au fonctionnement de la cantine sera proposé à la signature des parents en même temps que l'achat des premiers tickets de cantine pour la rentrée.

Pour l'année scolaire prochaine, l'organisation du temps scolaire est maintenue. Le projet d'école a été validé par le conseil d'école. Les effectifs prévus pour la rentrée sont de 70 élèves.

Intercommunalité

Alain LIENARD a rendu compte de l'étude financière faite sur les finances de la CAMVS par le cabinet FINANCE CONSULT et des différents scénarii proposés par cet organisme pour assainir les finances intercommunales : mise en place de la TEOM, suppression de la DSC (5 millions d'euros reversés aux communes dont 14 500€ pour la nôtre), retrait de la compétence concernant les piscines et la gare numérique de JEUMONT, diminution de 1 million d'euros par an des dépenses de fonctionnement... certaines mesures pouvant se cumuler.

Il a aussi listé les six mesures prises en conseil communautaire le 25 juin ; 3 concernent les investissements : suspension pour six mois de tous les chantiers en cours; gel de tous les chantiers non lancés à ce jour, requalification du plan pluriannuel d'investissements en septembre (confer notre rue des Ecrolies), et 3 mesures relatives au fonctionnement : appel aux communes pour qu'elles paient leurs participations FDC, non remplacement systématique des départs à la retraite, baisse de 500 000 euros des subventions versées par la CAMVS aux associations (4 499 858 euros en 2013)

Représentants communaux Michel DEMARQUET a représenté la commune auprès du PNR. L'élection a eu lieu le 5 juin. Président Paul RAOULT, Vice Présidente Anne-Marie STIEVENARD. Il a participé également à une journée de sensibilisation sur le patrimoine ancien et la revalorisation avec une architecture moderne.

Frédéric DEBRUX a représenté la commune auprès du SECEA. C'est désormais un syndicat à la carte composé d'Alain POYART Président et de 4 Vice Présidents. Frédéric a été nommé délégué.

Informations diverses

* Réactiver le plan canicule et prendre contact auprès des personnes seules pour connaître leurs besoins éventuels et les contacter en cas de fortes chaleurs.

* Tableau de présences du maire et des adjoints en juillet et août finalisé.

* Ouverture de la mairie durant les congés de LD (ouverture le mercredi et le vendredi de 17h à 19h, du 1 au 21 août). Les adjoints ayant leur permanence le jeudi voudront bien permuter au mercredi ou vendredi.

* Contrat de Noémie MEUTER : l'équipe enseignante a rendu les conclusions sur le travail de Noémie. Il y a des points négatifs mais aussi positifs. M LIENARD propose de la reconduire un an en recadrant toutes ses tâches dès la rentrée prochaine. Accord à la majorité. Une rencontre est donc prévue entre Noémie et Alain LIENARD pour faire le point avec elle sur les attentes municipales dès la rentrée scolaire. Alain LIENARD a rappelé qu'en septembre, Noémie aurait un(e) élu(e) en charge de l'école pour l'épauler et assurer son suivi. Un emploi aidé va être recruté pour pourvoir au remplacement de Mme BATON.

La séance est levée à 21h00. Ce compte-rendu sera soumis à l'approbation des élus lors du prochain conseil.